

*Question présentée par le député :*

*M. François Lefort*

*Date de dépôt : 7 mai 2015*

## **Question écrite urgente**

**Augmentation des effectifs scolaires au secondaire II : demande de précision sur des chiffres contradictoires**

Je serais reconnaissant au Conseil d'Etat de bien vouloir faire les vérifications nécessaires pour répondre à la question suivante :

*Sur quelle étude est basée l'augmentation d'effectifs de 375 élèves par an au secondaire II jusqu'en 2018, qui reste la principale justification du plan de réorganisation des bâtiments scolaires présenté en conférence de presse le 11 mars 2015, sachant que le service de la recherche en éducation (missionné publiquement pour cette fonction) prévoit pour la même période une augmentation moyenne de 110 élèves par an ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour la considération qu'il apportera à cette question écrite urgente.